

BASEBALL/SOFTBALL

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL



1. CONTEXTE

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

-  Cette Olympiade est particulièrement stratégique pour nos disciplines de haut niveau avec notre retour au programme des JO.
-  Suite à l'élection du Président, la direction technique nationale a élaboré le Projet de Performance Fédéral qui définit notre stratégie de haut niveau pour les 2 prochaines Olympiades.
-  Le nouveau PPF (ancien PES) constitue un bon moment pour faire le bilan des systèmes et des modèles en place.

2. OBJECTIF

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

- 🚫 S'aligner sur la réforme ministérielle du haut niveau
 - Durcissement des critères d'accès aux listes
 - Identification d'un programme d'excellence
 - Identification d'un programme d'accession au haut niveau

- ✂ Performer lors des 2 prochaines Olympiades
 - Équipe de France baseball senior
 - Équipe de France softball féminin senior

3. SOMMAIRE

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

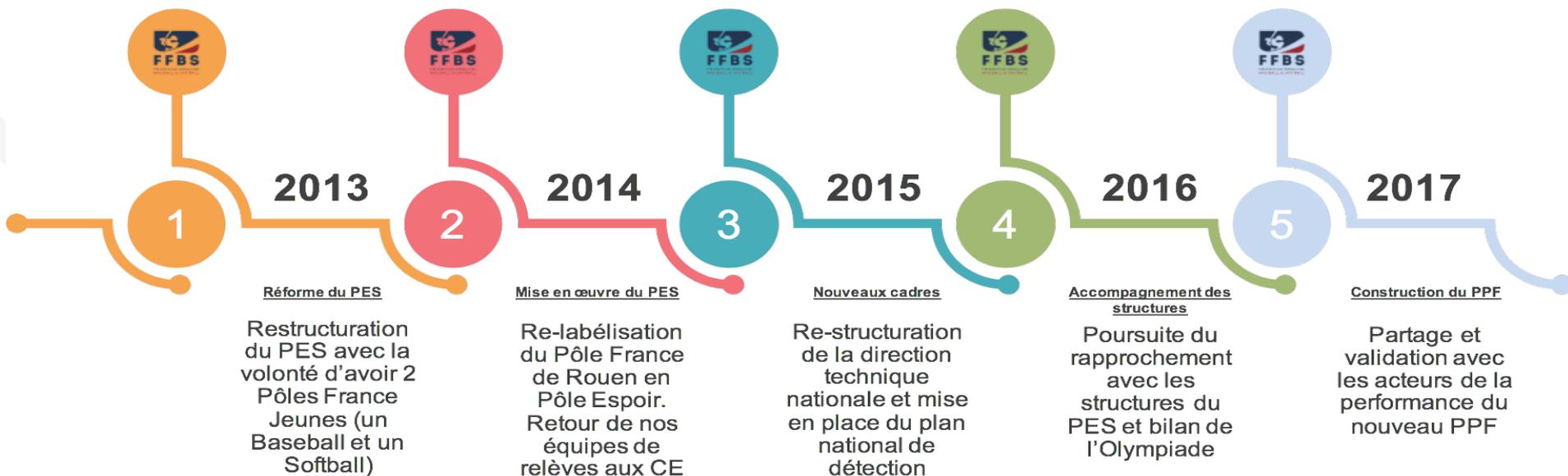
1. ATLETES
2. DECLINAISON DES PROGRAMMES
3. PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP
4. PRISE EN COMPTE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FEMININ
5. PRISE EN COMPTE DES ATHLETES ISSUS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES
6. DETECTION, IDENTIFICATIN ET ACCOMPAGNEMENT
7. ENCADREMENT
8. PROGRAMMATION ET FINANCEMENT
9. EVALUATION
10. ANNEXES

Le PPF complet est un document de 93 pages.

4. BILAN

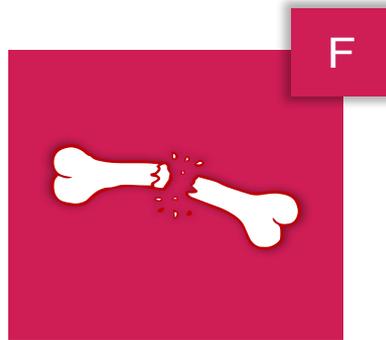
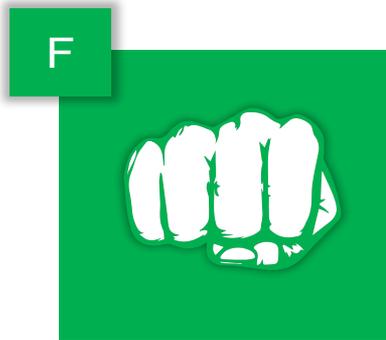
PARCOURS EXCELLENCE SPORTIVE (PES)

PES 2013-2017

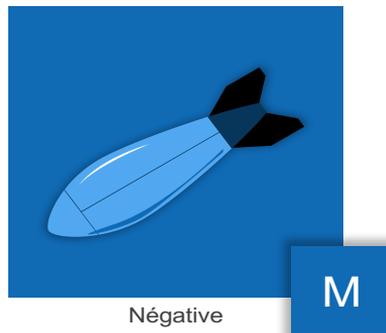


5. FORCES - FAIBLESSES- OPPORTUNITÉS - MENACES

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)



Positive



Négative

Forces

Un sport Olympique
Sports avec une transmission des valeurs

Faiblesses

L'intérêt et l'amour du grand public pour nos disciplines

Opportunités

Fédérer les différents acteurs du baseball et softball autour de nos clubs

Menaces

L'absence de performances à court-moyen terme

6. POLITIQUE A CONDUIRE

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Au-delà de ces orientations stratégiques destinées à renforcer l'efficacité de la politique fédérale de performance, il est indispensable, dans un contexte budgétaire contraint, d'améliorer l'efficience de notre politique sportive.

Cela passera par plusieurs chantiers au niveau fédéral :

- Tout d'abord, mieux articuler l'intervention de l'ensemble des acteurs de la politique sportive de performance de la fédération avec comme mot d'ordre, remettre le club au cœur de notre stratégie.
- Ensuite, dynamiser notre filière de formation engagée par le Président de la fédération en 2015.
- Enfin, accompagner les Ligues régionales dans leurs adaptations à la nouvelle organisation territoriale.

7. ÉVOLUTION

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

4 changements sont intégrés dans le nouveau PPF :

- Ajustement des effectifs et des modalités d'inscription sur les listes haut niveau, demandé par le ministère.
- Redéfinition des structures : afin de répondre à l'évolution des besoins de l'accompagnement des athlètes dans l'ensemble de la filière.
- Précision du cahier des charges des structures associées, en lien avec les enjeux de la structuration des clubs et la réforme de la formation fédérale.
- Suppression du CER de Bretagne dans le nouveau PPF.

8. DISPOSITIFS / CARACTÉRISTIQUES

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Le Projet de Performance Fédéral (PPF) est composé des dispositifs mis en place par la fédération pour :

- Permettre aux athlètes d'atteindre le plus haut niveau. Le PPF prépare donc les athlètes à court, moyen ou long terme pour représenter la France lors des compétitions internationales.
- Assurer leur formation et la préparation à la vie professionnelle (double projet)

Le PPF est caractérisé par :

- La concentration des moyens, humains et financiers dans un but d'optimisation des services.
- Des objectifs en direction du haut niveau international.
- L'individualisation : le projet du sportif de haut niveau étant placé au cœur du dispositif.
- Le PPF s'appuie sur deux types d'éléments que sont d'une part les Pôles et d'autre part les équipes nationales.

9. LES PÔLES

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Les Pôles sont des structures permettant à la fois une pratique sportive de haut niveau et le suivi d'un cursus de formation adapté. Ces structures sont reconnues par le Ministère des Sports par le biais d'une labellisation. Le fonctionnement des Pôles s'articule autour de plusieurs grands principes :

- **La permanence** : les sportifs sont pris en charge tout au long de l'année.
- **La rigueur** : les structures d'accueil des Pôles doivent respecter un cahier des charges précis.
- **L'équilibre** : chaque sportif doit retirer des avantages de son passage par un Pôle du PPF.
- **La cohérence** : l'organisation et le fonctionnement de chaque Pôle s'appuie sur une logique de progression des athlètes à travers les différents types de Pôles.

10. NOTRE ACTION FÉDÉRAL

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

La loi accorde une délégation de service public « de droit » à la fédération pour qu'elle organise les disciplines ayant délégation.

🏆 La fédération sélectionne les équipes de France qui représentent notre pays dans les compétitions internationales de référence.

🏆 La fédération définit les programmes permettant à chaque athlète d'être détecté, entraîné et de progresser, pour gagner des titres. Ces programmes constituent le Projet de Performance Fédéral.

Ce projet comprend :

- Un programme d'accession au sport de haut niveau (détection et perfectionnement)
- Un programme d'excellence sportive

11. NOS PRIORITÉS

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

-  **Viser l'excellence** de nos résultats dans toutes nos disciplines.
-  Installer **durablement** la France dans les meilleures nations européennes
-  **Accompagner et soutenir** le projet de vie de nos athlètes et de nos entraîneurs.
-  **Maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité du dispositif** et dans l'accompagnement de nos athlètes dans leur projet sportif, professionnel, personnel et leur suivi médical règlementaire.
-  **Evoluer du Parcours d'Excellence Sportive (PES) au Projet de Performance Fédéral (PPF) pour 2017/2024** en bâtissant, d'une part, un programme d'accession respectueux des spécificités des territoires et des disciplines et, d'autre part, un programme d'excellence permettant à nos athlètes d'obtenir les meilleurs résultats à l'occasion des grandes compétitions internationales de référence.

12. COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCES

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Les équipes de France

Championnats d'Europe / Championnats du Monde / World Baseball Classic

SENIOR

- Chpt d'Europe tous les 2 ans
- Chpt du Monde tous les 2 ans
- Achille Challenge tous les 2 ans

U19

- Chpt d'Europe tous les 2 ans

U16

- Chpt d'Europe tous les 2 ans

Meilleurs résultats

- ✓ SENIOR A : 7e Chpt d'Europe 2011
- ✓ U22 : 3e Chpt d'Europe 2012
- ✓ U19 : 6e Chpt d'Europe 2014



SENIOR

- Chpt d'Europe tous les 2 ans
- World Baseball Classic tous les 4 ans
- Yoshida Challenge tous les 2 ans

UNIVERSITAIRE

- Universiade tous les 2 ans

18U

- Chpt d'Europe tous les 2 ans
- Chpt du Monde tous les 2 ans

15U

- Chpt d'Europe tous les 2 ans
- Chpt du Monde tous les 2 ans

12U

- Chpt d'Europe tous les ans
- Chpt du Monde tous les 2 ans

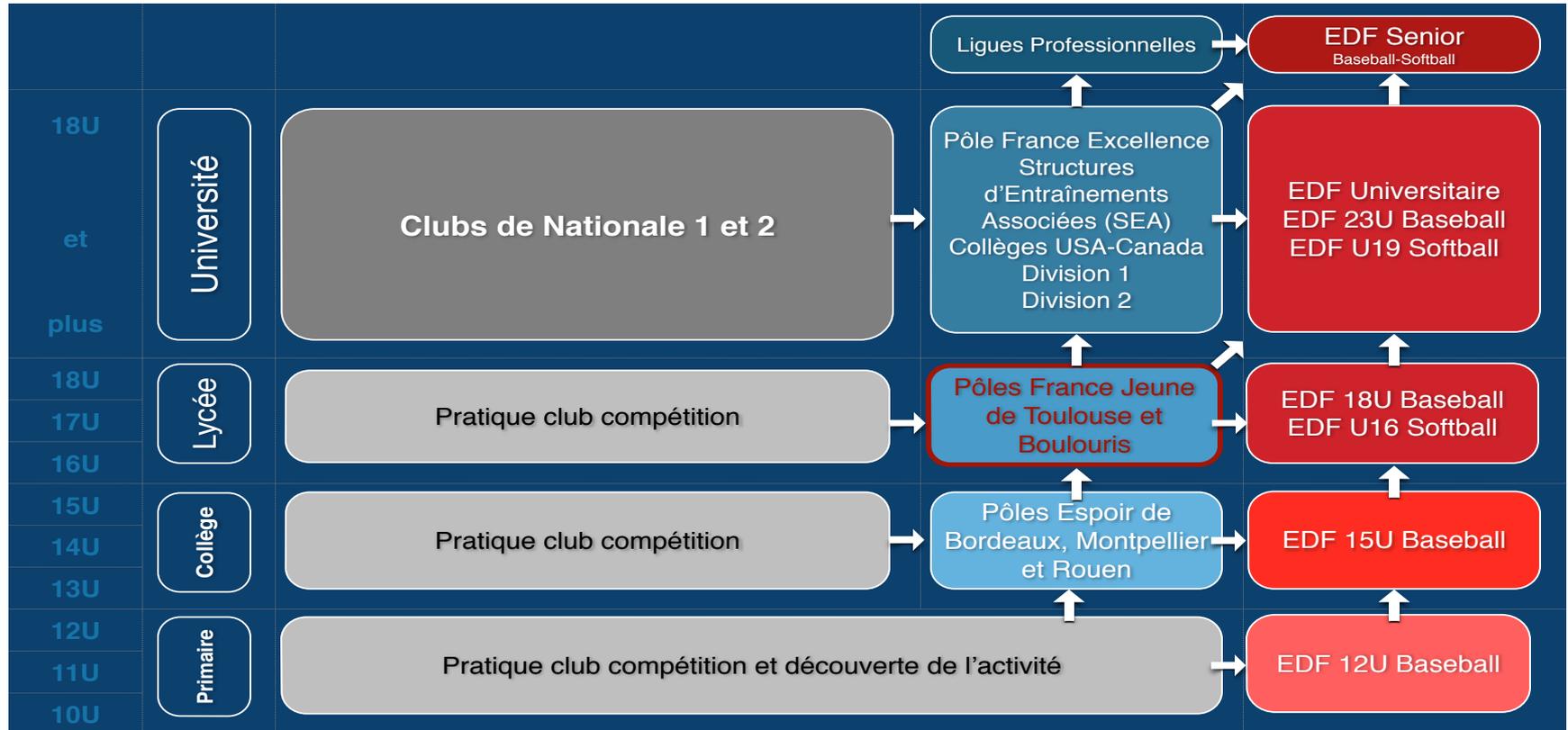
Meilleurs résultats

- ✓ SENIOR A : 3e Chpt d'Europe 1999
- ✓ 21U : Champion d'Europe 2012
- ✓ 18U : 3e Chpt d'Europe 1988 et 2009
- ✓ 15U : Vice-champion d'Europe 2006 et 2016
- ✓ 12U : Vice-champion d'Europe 2014

13. LA FILIÈRE

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Filière masculine et féminine du PPF 2017-2024



14. LE PARCOURS

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

4 étapes d'ascension vers le haut niveau et la performance proposé dans le PPF :

1- Les Pôles Espoir « Accession au sport de haut niveau »

2- Le Pôle France Jeune Baseball et Pôle France Jeune Softball « Formation aux exigences du haut niveau et acquisition d'une culture de la performance »

3- Les Structures d'Entraînement Associées « Formation sportive pour préparer les athlètes à pratiquer à leur meilleur niveau »

4- Un Pôle France Excellence « Préparation aux podiums internationaux »

Nos structures
au service de la performance



15. ENSEMBLE

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Construisons ensemble le Projet de Performance Fédérale de la FFBS 2017/2024



PROJET de
PERFORMANCE
FÉDÉRAL



© FFBS / Glenn Gervot

-
- **Veiller** à l'intégration du site de Val d'Europe au sein de notre PPF.
 - **Renforcer** nos partenariats (universités, INSEP, entreprises,...).
 - **Evaluer** dans le cadre du PPF, nos règlements sportifs qui devront prendre en compte la nécessité de mettre en place des stratégies de développement spécifiques en particulier pour nos féminines.
 - **Accompagner** les Ligues dans l'élaboration de leur programme - structures et dispositifs.
 - **Poursuivre** l'accompagnement en lien avec les Ligues, les structures d'accès au haut niveau dans la mise en place du PPF en tenant compte des spécificités et des projets de développement de celle-ci.
 - **Mettre en place** une réelle collaboration entre l'ensemble des acteurs contribuant, directement ou indirectement, à la très haute performance de nos athlètes (Ligues, clubs, structures d'entraînements, entraîneurs nationaux et de clubs, ...).
 - **S'associer** aux actions entreprises par le COJO de Paris 2024 et/ou du CNOSF.

16. VALIDATION

PROJET PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Chemin de validation : Elaboration du PPF par le DTN et DTNA → GTP → Approbation du CD fédéral → CSHN → validation du ministère des sports.

GTP : Groupe Technique Préparatoire

CSHN : Commission du sport de haut niveau

Pour votre information :

Par arrêté de la ministre des sports en date du 19 septembre 2017, notre Président est membre du Conseil national du sport (comme titulaire) au titre du collège représentant le mouvement sportif.

PROJET de
PERFORMANCE
FÉDÉRAL



TOKYO 2020



PARIS 2024



LA 2028

